



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

2,8 millions \$ injectés par le Ministère dans le maintien des bâtiments de la Commission scolaire des Phares

Rimouski, le 9 septembre 2009 – La Commission scolaire des Phares procédera à des travaux pour un montant total de 2,8 millions \$, dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2009-2010 ». La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, madame Michelle Courchesne, confirmait récemment à la Commission scolaire l'allocation de cette enveloppe budgétaire pour la présente année scolaire.

La mesure de Maintien des bâtiments contribue à maintenir un environnement sain, propre et sécuritaire, dans les établissements d'enseignement. Pour l'année 2009-2010, la Commission scolaire des Phares avait identifié ses priorités.

L'essentiel des travaux sera réalisé durant la prochaine période estivale, de façon à perturber le moins possible les activités des établissements. Les investissements seront répartis comme suit :

- 1,8 million \$ seront injectés dans la réfection complète des blocs sanitaires de la piscine Pierre Harvey, à l'école Paul-Hubert. Rappelons que la piscine et ses locaux attenants ont été construits en 1975. Les travaux comprennent la réfection des systèmes mécaniques et de plomberie, des vestiaires et installations sanitaires;
- 400 000 \$ seront investis dans la réfection de la toiture du Centre de formation des adultes de Mont-Joli (ancien pavillon Notre-Dame-de-Lourdes);
- Un investissement de 350 000 \$ permettra de remplacer des fenêtres et des portes, essentiellement sur la façade Est de l'école Élisabeth-Turgeon (pavillon L'Envolée);
- 294 905 \$ seront injectés dans la réfection de la toiture de grand gymnase (local D-146) de l'école Paul-Hubert.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, rappelle que ces travaux nécessaires permettront de maintenir un environnement sécuritaire et de qualité à l'intérieur de ces établissements. Les travaux majeurs effectués dans le secteur de la piscine Pierre Harvey obligeront la Commission scolaire à suspendre les activités, dans cette zone, durant la prochaine période estivale. La Commission scolaire des Phares et la Ville de Rimouski préciseront ultérieurement les dates de fermeture et de réouverture de la piscine.

*Source : M. Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares
418 723-9485*